

Désignation des personnels référents égalité filles/garçons et lutte contre les LGBTphobies

Instruction du 04/09/2025 relative à la désignation des personnels référents égalité filles/garçons et lutte contre les LGBTphobies dans les établissements du second degré 2025-2026

Mission égalité filles/garçons et lutte contre les LGBTphobies

Affaire suivie par : Estève Aubouer et Sabina Colin

Tél : 01 57 02 69 27

Mél : egalite-filles-garcons@ac-creteil.fr

Instruction adressée à Mesdames les cheffes d'établissements, Messieurs les chefs d'établissements des collèges et lycées généraux et professionnels s/c Mesdames les directrices académiques et monsieur le directeur académique, des services de l'éducation nationale.

Références :

- Lettre du 3 octobre 2018 du directeur de la DGESCO
 - [Réfèrent\(e\) égalité](#)
-

L'École compte parmi ses missions fondamentales celle de garantir l'égalité des chances des filles et des garçons. C'est le sens des articles L. 121-1 et L. 312-17-1 du code de l'éducation qui disposent que l'École contribue, à tous les niveaux, à favoriser la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en matière d'orientation, ainsi qu'à la prévention des préjugés sexistes et des violences faites aux femmes. L'action du ministère en matière d'égalité s'inscrit dans le cadre de la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif (2019-2024).

Par sa lettre du 3 octobre 2018, la DGESCO propose la mise en place des référents et référentes « égalité filles-garçons » dans les établissements du 2e degré.

Les missions du référent égalité consiste à :

- Diffuser une culture de l'égalité au sein de l'école ;
 - Soutenir une dynamique de formation des personnels et de développement de pratiques professionnelles égalitaires ;
 - Mettre en œuvre des actions éducatives pour sensibiliser les élèves ;
 - Développer des actions partenariales promouvant l'égalité entre les filles et les garçons avec les associations et acteurs locaux ;
 - Coordonner la démarche de labellisation « égalité filles-garçons », en lien avec l'équipe de direction
-

Les référents égalité agissent en lien avec les responsables de l'orientation, le référent éducation à la sexualité, le responsable de la violence et du harcèlement et le référent vie collégienne/lycéenne de l'établissement.

Pour renseigner les noms des personnels référents de votre établissement, nous vous prions de compléter le formulaire ci-dessous.

<https://framaforms.org/personnels-referents-egalite-2023-2024-1624968526>

En cette rentrée 2025, la direction générale de l'enseignement scolaire, dans le cadre du programme national de formation, en collaboration avec l'inspection générale de l'éducation et de la recherche, organise pour répondre à ces enjeux une formation nationale intitulée « Lab formatif égalité filles-garçons dans les enseignements ». Le lab formatif est un dispositif de formation porté par la plateforme M@gistère avec des webinaires du lundi ouvert au public des personnes référente égalité.

Lundis 6 et 13 octobre 2025, 3, 10, et 17 novembre, 8 décembre de 16h00 à 17h30.

Ces webinaires ne doivent entraîner de diminution des heures d'enseignement dues aux élèves.

Les référents intéressés doivent s'inscrire à l'adresse suivante avant le 15 septembre :

<https://framaforms.org/participation-au-programme-lab-formatif-egalite-filles-garcons-1752052417>

La mission académique égalité filles-garçons et lutte contre les LGBTphobies accompagne le réseau des personnes référentes égalité et s'engage à promouvoir auprès de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative les enjeux de l'égalité de genre.

Estève Aubouër, IA-IPR

Sabina Colin, IEN